

# DOSSIER DE PRESSE

Dijon, le 21 septembre 2018

## Contre le méningocoque Dijon-Genlis : Une campagne de vaccination pour les 17-24 ans

### SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p.2
Les bassins de vie de Dijon et Genlis	p.3
Les modalités de la campagne à partir du 1 <sup>er</sup> octobre	p.4
Le méningocoque	p.5
En 3 questions, l'information	p.6
Les partenaires	p.7

## Communiqué de synthèse

**Le nombre de nouveaux cas d'infections invasives à méningocoque W d'une souche particulière, observés sur le secteur de Dijon-Genlis, conduit à l'organisation d'une campagne de vaccination pour les 17-24 ans. L'ARS Bourgogne-Franche-Comté pilote cette action de santé publique présentée le 21 septembre, à Dijon.**

La survenue d'un foyer épidémique fin 2016 avec trois cas de méningite, dont deux décès, chez des étudiants de l'Université de Bourgogne, avait justifié la mise en place d'une vaste campagne de vaccination contre le méningocoque W impliqué dans ces infections graves. Plus de 10 000 étudiants du campus de Dijon, soit environ 41%, avaient été vaccinés entre janvier et mars 2017.

Aucun nouveau cas lié à ce type de méningocoque n'a été relevé en Côte-d'Or entre fin décembre 2016 et décembre 2017.

De décembre 2017 à juin dernier en revanche, cinq nouveaux cas de la même souche sont survenus dans le département. Quatre jeunes adultes résidaient dans les bassins de vie de Dijon et Genlis, l'un d'eux étant malheureusement décédé.

Cette situation montre que cette souche continue à circuler dans le secteur géographique constitué de ces deux bassins de vie, soit un peu plus de 150 communes.

Dans ces conditions, les experts sanitaires nationaux recommandent une vaccination.

Objectif : protéger du risque d'infection les jeunes adultes qui résident, étudient ou travaillent dans ces secteurs, et contribuer à interrompre la circulation du germe dans la population.

### Deux modalités de prise en charge

Entourée des partenaires qu'elle a mobilisés, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté a présenté l'organisation pratique de cette campagne vendredi 21 septembre, à Dijon.

Au total, **environ 40 000 jeunes de 17 à 24 ans sont concernés.**

**A partir du lundi 1<sup>er</sup> octobre**, ils pourront **se faire vacciner** suivant **deux modalités** :

**-en se rendant chez un médecin généraliste** qui leur délivrera la prescription de la vaccination après avoir vérifié qu'ils en remplissent les conditions (le pharmacien leur remettra alors le vaccin gratuitement).

**-en prenant rendez-vous dans l'un des deux centres de vaccination de Dijon qui assureront cette vaccination gratuitement** : le centre de vaccination du CHU de Dijon et le centre de prévention et de santé universitaire du campus de l'Université de Bourgogne.

### Une situation singulière en France

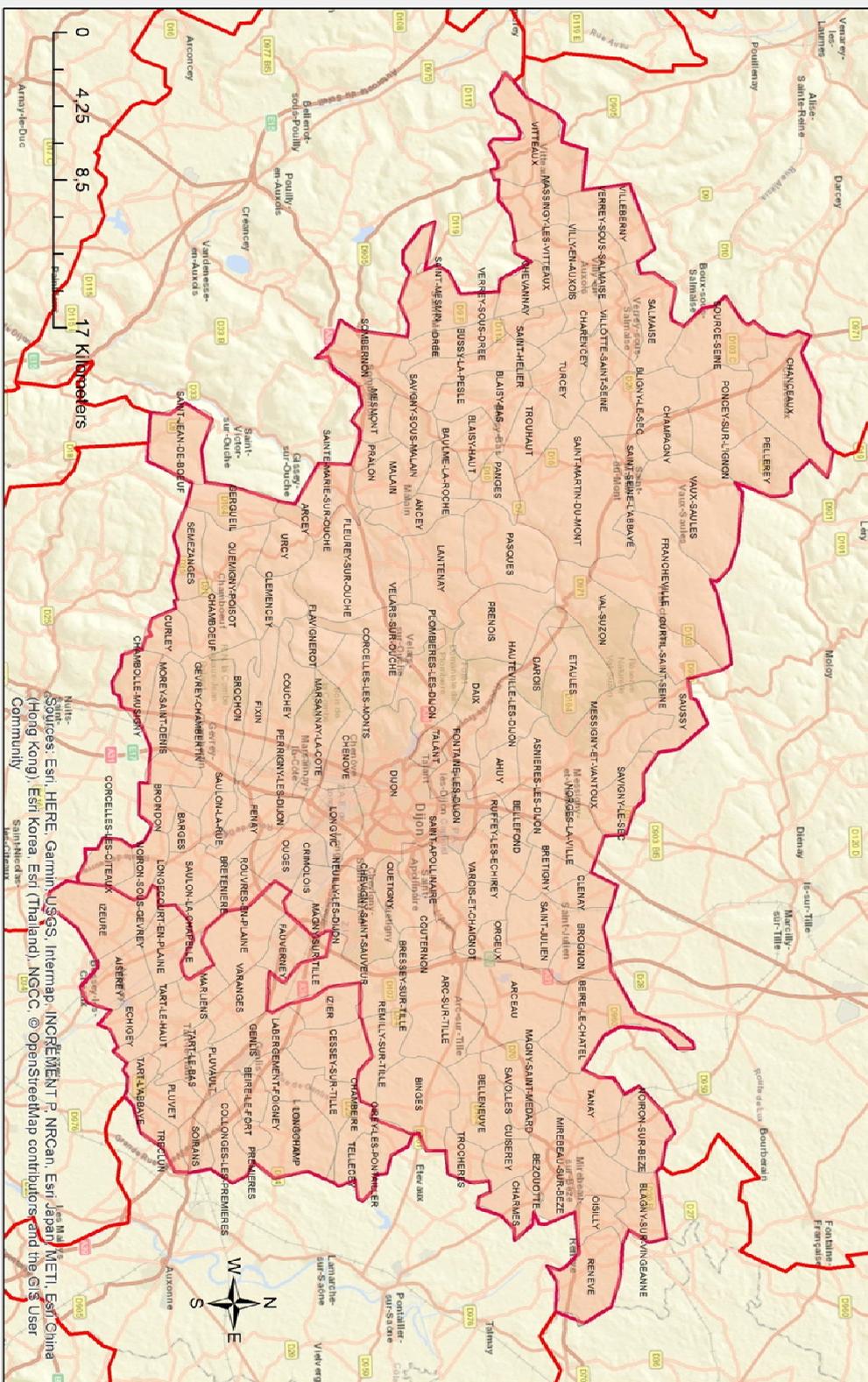
La campagne de vaccination est programmée d'octobre à mars, mais sa durée pourra être réajustée en fonction de ses résultats. En France, cette campagne est une première en population générale contre le méningocoque W.

La gravité des infections dont cette souche est responsable (taux de mortalité de 32% en 2017 en France) peut être mise en balance avec l'efficacité du vaccin, aux effets indésirables peu nombreux et sans gravité.

A l'issue de la campagne 2017 sur le campus, moins de 35 personnes avaient rapporté des effets secondaires (rougeur, douleur ou gonflement au point d'injection le plus fréquemment).

**C'est dire les enjeux de la mobilisation de tous les 17-24 ans, mais aussi de l'entourage qui les accompagne. Pour se protéger eux-mêmes et protéger les autres.**

## Carte des communes de la campagne de vaccination



Le liseret rouge correspond au découpage des bassins de vie établi par l'Insee (Plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants).  
Source Insee, 2012

Sources : IGN/GeoFiat 2.2j, juin 2016  
ARS BFC, 2018 ; Santé publique France, 2018

La zone géographique concernée compte 153 communes, 126 dans le bassin de vie de Dijon et 27 dans celui de Genlis. La liste complète des communes est consultable sur [www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr)

## Les modalités de la campagne à partir du 1<sup>er</sup> octobre

### Médecins et pharmaciens libéraux en première ligne

Le public concerné peut s'adresser au médecin et au pharmacien de son choix en trois temps :

- Une première consultation chez le médecin, en vue de la prescription du vaccin
- Une visite chez son pharmacien, où le vaccin sera délivré gratuitement (dans les officines des bassins de vie), le coût étant pris en charge par l'ARS Bourgogne Franche-Comté
- Une deuxième consultation chez le médecin, qui pratiquera la vaccination.

### Deux centres de vaccination

Une prise en charge complète, unique et gratuite est assurée **sur rendez-vous** par des personnels médecins et infirmiers dans deux centres de vaccination de Dijon :

#### **-Le centre départemental de vaccination au CHU de Dijon**

boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, entrée "urgences" (suivre "urgences adultes")  
03.80.28.14.62

Accueil secrétariat : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h00 à 17h15

<https://www.chu-dijon.fr/fr/usagers-patients/espace-info-sante/centre-antituberculeux-vaccinations-upmi-unite-prevention>

#### **-Le centre de prévention et de santé universitaire, sur le campus**

6 a rue du recteur Marcel-Bouchard

Sur rendez-vous : 03 80 39 55 69

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/me-soigner.html>



## Le méningocoque

Les méningocoques sont des bactéries qui peuvent être présentes dans la gorge, sans pour autant rendre malade.

Il existe plusieurs sérogroupes de méningocoques. Les plus fréquents en France sont le B, le C, le W et le Y.

Depuis 2015, les autorités sanitaires observent une augmentation des infections à méningocoque du séro groupe W en France.

Les bassins de vie de Dijon-Genlis sont particulièrement concernés par la diffusion de cette bactérie, avec une incidence plus élevée que dans le reste du territoire.

La survenue de plusieurs cas dans un délai de quelques mois dans une zone géographique limitée est inhabituelle, et nécessite des actions de prévention dans la population.

- **Comment contracte-t-on la maladie ?**

Le méningocoque se transmet à l'occasion d'un contact étroit entre deux personnes, le plus souvent par la toux, les postillons, les éternuements et la salive.

Le portage de la bactérie sans symptôme associé est fréquent dans la population, en particulier chez les jeunes adultes (20-25% de porteurs asymptomatiques à 19 ans selon les données de la littérature).

- **Quelles sont les principales formes de l'infection ?**

Dans certains cas, les méningocoques peuvent provoquer une infection grave : méningite ou septicémie, parfois mortelle (10% de décès) ou qui laisse des séquelles graves au niveau neurologique ou physique (dans 20% des cas).

La fréquence de décès liés à la bactérie particulière circulant dans le bassin de vie de Dijon-Genlis est plus élevée (32% parmi les cas rapportés en France en 2017).

- **Comment peut-on se protéger contre le méningocoque ?**

La vaccination demeure le meilleur moyen de protection.

La campagne de vaccination qui se met en place vise le méningocoque W.

Les personnes vaccinées contre d'autres sérogroupes (A et C notamment) ne sont pas protégées contre le W.

- **Quel vaccin est utilisé contre le méningocoque W ?**

Le vaccin utilisé protège contre 4 souches du méningocoque : A, C, Y et W.

- **Combien de doses sont nécessaires pour avoir une bonne protection ?**

Une seule dose de vaccin est nécessaire pour être protégé cinq ans

Ce vaccin est administré par voie intra musculaire, comme habituellement.

- **Le vaccin est-il sûr ?**

Oui.

Une réaction locale (douleur, rougeur) peut survenir. Il existe un très faible risque de réaction allergique au vaccin.

Tout effet indésirable pourra être déclaré via le portail de signalement : [https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)

## En trois questions

### Pourquoi renouveler une campagne de vaccination alors qu'une première action de ce type a été conduite sur le campus en 2017 ?

Fin 2016, un foyer épidémique (3 cas en moins de 3 mois) s'était déclaré parmi la communauté étudiante du campus de Dijon. La campagne de vaccination était destinée à prévenir l'expansion de l'épidémie. Aucun nouveau cas n'est intervenu entre janvier et décembre 2017.

Entre décembre 2017 et juin 2018, quatre cas d'infections invasives à méningocoque W liés à la même bactérie que celle du campus ont été rapportés chez des jeunes adultes, étudiants et non étudiants, dans les bassins de vie de Dijon et Genlis. Il faut relever que les étudiants ayant développé la maladie n'étaient pas encore à l'université en 2017 et n'avaient pas été ciblés par la campagne de vaccination. Ce qui suggère que la bactérie continue à circuler dans la population des bassins de vie de Dijon et Genlis, en particulier chez les jeunes adultes, et pas seulement dans la communauté étudiante.

En proposant une vaccination généralisée dans cette classe d'âge, les experts cherchent à augmenter la protection individuelle et collective face à cette bactérie.

**A noter : les jeunes qui ont été vaccinés au cours de la campagne sur le campus de Dijon sont protégés. Ils n'ont donc pas besoin de renouveler leur vaccination.**

### Pourquoi cibler les jeunes de 17 à 24 ans ?

Le choix de cette tranche d'âge est guidé à la fois par l'âge des cas survenus entre 2016 et 2018 en Côte-d'Or et par les connaissances scientifiques montrant que le portage rhino-pharyngé du méningocoque est plus fréquent à cette période de la vie.

La vaccination vise donc à apporter une protection directe à ces jeunes adultes fréquentant la zone géographique où cette bactérie circule.

Elle pourrait avoir un bénéfice indirect dans l'ensemble de la population en diminuant le portage et donc la transmission de la bactérie dans la population par le biais de porteurs asymptomatiques.

### Pourquoi les bassins de vie de Dijon et Genlis seulement ?

Depuis 2016, 11 cas d'infections invasives à méningocoque de la même souche sont survenus en Côte-d'Or, dont 9 dans ce bassin de vie. La transmission de la souche semble être plus active dans cette zone.

## L'information

Un point d'information avec numéro téléphonique dédié est mis en place par l'ARS **du 24 septembre au 12 octobre 2018.**

**Il s'agit du 0.805.200.550**

**(Numéro vert)**

**Accessible du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures**

**Les médecins, les pharmaciens et les maires des deux bassins de vie sont conviés par l'ARS à une réunion d'information organisée jeudi 27 septembre, à Dijon.**

## Les partenaires de la campagne

L'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté mobilise un ensemble d'acteurs :

- Santé publique France et sa cellule d'intervention en région Bourgogne Franche-Comté
- L'Assurance maladie
- Les professionnels de santé libéraux, et leurs représentants : les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) médecins et pharmaciens Bourgogne-Franche-Comté et les conseils de l'ordre
- Le centre de vaccination du CHU Dijon Bourgogne
- Le centre régional de pharmacovigilance de Dijon
- L'université de Bourgogne et son centre de prévention et de santé universitaire
- Le rectorat de l'académie de Dijon
- La préfecture de Côte d'Or et les services de l'Etat
- Les collectivités, notamment le conseil régional et les communes concernées.

Toutes les informations sur notre site :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>